



Le cœur d'ARCHAMPS

Feuille d'infos n°25 septembre 2016



Chers Archampoises et Archampoises,

« Remettre l'école au centre du village » ! En choisissant, le 20 septembre 2016, d'implanter un nouveau groupe scolaire au cœur du village, sur les terrains situés entre l'actuel « stade » et la route de « La Place », le conseil municipal a pris une décision que je n'hésiterais pas à qualifier d'« historique » ! Le qualificatif peut vous sembler un peu fort, mais il correspond au sentiment que j'éprouve en écrivant ces quelques lignes.

Il faut se souvenir en effet que la question de l'emplacement et de la taille de l'école préoccupe depuis bien longtemps nos élus et que le choix de l'implantation au centre du village est le fruit d'une histoire politique mouvementée. Bien avant la construction du groupe scolaire actuel, le choix du lieu d'implantation avait été vivement discuté. L'école a été construite là où elle est, en 2000, alors qu'un terrain situé en contrebas de la mairie avait déjà été identifié comme offrant de meilleures possibilités d'extension.

Mon prédécesseur a cependant préféré céder ce terrain en 2009 pour favoriser de nouvelles promotions immobilières (« Le domaine d'Archamps ») et la question de l'agrandissement de l'école ou de la construction d'une nouvelle école s'est alors très vite posée, dans la mesure où la population a augmenté.

En 2011, le choix a été fait, sans concertation, d'implanter une nouvelle école sur le site de la technopole. Ce choix a été largement critiqué par la population : une pétition a recueilli plus de 200 signataires et un élu, apprécié de tous, a même démissionné du conseil pour dénoncer ce choix antidémocratique et irréaliste. Dans ce contexte, l'association « Archamps Village » a été constituée pour porter la voix des habitants sur tous les projets d'intérêt général. Après plusieurs tentatives infructueuses de dialogue avec l'ancien Maire, j'ai cosigné, avec la présidente de l'association « Archamps village », un courrier au préfet dénonçant, dans cette affaire, un conflit entre l'intérêt général et des intérêts économiques. L'ancien Maire et son équipe nous ont alors assigné en diffamation.

En 2012, nous avons évidemment été relaxés car l'attaque était insensée, alors que notre combat purement démocratique était juste. Et la suite vous la connaissez : la liste « vivre Archamps » s'est constituée avec, dans son programme, le projet d'agrandir ou de construire l'école de demain au centre du village.

En 2014 nous avons remporté les élections et depuis deux ans nous appliquons ce programme. Nous avons lancé des études, constitués des groupes de travail avec le personnel de l'école, les associations et les citoyens.

Nous avons effectué deux réunions publiques, pour vous présenter les différentes options d'implantation. Nous avons recueilli vos avis en mairie et sur le forum d'Archamps. Nous sommes entrés en discussion avec les propriétaires des terrains concernés, pour finalement décider cette semaine à la majorité de 14 voix contre 4 que l'école serait implantée près du terrain de sport, le long de la route de « La Place ».

Il faut maintenant finaliser nos pourparlers avec les propriétaires des terrains désignés, lancer les marchés de maîtrise d'ouvrage, choisir les architectes et démarrer la construction. Un grand pas a été fait et je tiens à remercier tous ceux qui se sont investis dans ce projet : après plus de 6 ans pour faire entendre la voix de la population puis porter son choix, nous avons enfin remis l'école au centre du village !

Archamps, le 23 septembre 2016
Le Maire, Xavier Pin

Mairie d'ARCHAMPS

Rentrée 2016-2017, quelques changements

Cette année notre groupe scolaire compte 257 enfants, les effectifs sont à la hausse c'est pourquoi nous avons été amenés à ouvrir une dixième classe, qui a été aménagée durant l'été dans les locaux des anciennes écoles pour le niveau CM2.

D'autre part les horaires de cours ont également été modifiés du fait d'une réorganisation des Temps d'Activités Périscolaires, 2 fois par semaine les lundis et vendredis.

De nouvelles activités sont proposées cette année telle que : Journalisme, Arts Plastiques, Aquarelle Bande Dessinée, Anglais, Sport et Activité Théâtrale pour les maternelles.

J'attire votre attention sur le fait que nous constatons beaucoup d'incivilité :

Dépense rapide non respectée / stationnement sauvage / infraction au code de la route.

Pour la sécurité des enfants je vous demande plus de civisme et de respect des règles afin que nous n'ayons pas à déplorer un accident, et que la circulation aux heures de pointe soit plus fluide.

Plusieurs parkings sont proches de l'école : Parking du monument aux morts - Parking de la mairie - Parking de la pépinière.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à ces recommandations, pour le bien-être de chacun.

Je souhaite une très bonne rentrée aux petits et grands ainsi qu'aux parents.

Mireille Domenjoud



Un chauffage tout neuf pour l'église !

Vous avez certainement remarqué le mois dernier, que les flans arrières de notre jolie paroisse, était habillée de guères esthétiques échafaudages et autres barrières métalliques. C'était un mal nécessaire (et Dieu merci éphémère, si j'ose m'exprimer ainsi), puisque la Maison du Seigneur souffrait de longues dates d'un chauffage obsolète. C'est donc l'entreprise de désamiantage Megevand, qui fut mandatée pour effectuer ce toilettage indispensable. Elle prit le temps d'emballer l'ancienne chaudière, de l'extraire hermétiquement fermée de son local et de la remplacer par une chaudière à gaz toute neuve !

Gaël Louchart

La croix de mission devant le parvis de l'église rénouée

À la demande de la commune, c'est l'entreprise Challier du Sappey qui a procédé à son toilettage, avec la technique du sablage. On peut maintenant clairement lire la date de 1824 et côté rue, une rosace apparaît.

En molasse, ses parois se sont ternies au fil du temps. En effet, avec la porosité de la pierre et l'humidité, des microalgues se sont développées en profondeur.

La petite niche au milieu du tronc va bientôt recevoir une statue. Elle sera protégée comme auparavant par une grille avec le dessin d'une croix à trèfle, symbole de l'abbaye de Saint-Maurice-d'Agaune, patron de la paroisse d'Archamps. À noter qu'Archamps dispose de quatre croix de mission.

Un document de 1879 intitulé « Fondation de la mission d'Archamps » permet de découvrir un peu mieux le fonctionnement de ces pratiques religieuses disparues dans les années soixante.

Une mission « occasionnelle » de 1878 de pères de Saint François de Sales a permis, avec les fonds recueillis, la fondation d'une mission dite « à perpé-

tuité » dans la paroisse d'Archamps, ceci avec l'accord de l'évêque d'Annecy.

Un mode de fonctionnement

- Tous les neuf ans, des exercices spirituels de la durée de trois semaines environ seront donnés dans l'église paroissiale par trois ou quatre prêtres choisis par M. le curé et agréés par l'évêque.

- Une année, deux au plus, après les exercices spirituels, aura lieu une retraite de huit jours prêchée par deux prêtres au moins issus d'une congrégation religieuse de quelque couvent.

- M. le curé célébrera chaque année à un des jours anniversaires de la dernière mission une grand-messe « *pro vivis et defunctis hujus sacrae institutionis fundaturibus* » (pour les vivants et les morts...).

- Durant les exercices de la mission, le très saint sacrement sera exposé un jour entier pendant lequel il y aura une amende honorable au très saint cœur de Jésus en réparation des outrages qu'il reçoit dans la divine eucharistie (sic).

Michel BRAND



Forum Seniors «Bien vivre à domicile»

Mardi 4 octobre 2016 de 10h à 18h

A l'espace Part'Âges (1^{er} étage de la MIEF - 3 rue du Jura)

Ce forum a pour ambition de vous apporter, ainsi qu'à vos proches, des informations pour bien vieillir à domicile. **Entrée libre**

INFORMATIONS : CCAS - St-Julien-en-Genevois - +33 (0)4 50 35 50 93

ARCHAMPS : Le **Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)** organise son traditionnel repas des aînés le dimanche 20 novembre 2016 dès 11h30, salle des fêtes d'Archamps, avec le DJ Mickaël à l'animation.



Allez, raconte...

Je suis arrivée en 1942, en septembre 1942.

C'est ainsi que débuta notre entretien avec Suzette Fontaine. Suzette, un personnage de Blécheins bien connue des anciens d'Archamps, nous attendait depuis plusieurs semaines, impatiente de partager avec vous les souvenirs de son enfance. Vive et très organisée, elle avait préparé ses notes, décidée à nous plonger avec méthode dans le passé qui est le sien, à Archamps.

Je suis arrivée au moment de la guerre.

Ma mère qui était institutrice, avait demandé sa mutation pour Archamps, parce qu'on habitait à Cernex, canton de Cruseilles, où il n'y avait pas d'école et pas beaucoup de débouchés pour les emplois non plus.

Le nom de ma mère c'était Mme Marcelline Saxod. Elle était l'institutrice de l'école des garçons d'Archamps.

Elle était connue au village, bien sûr.

Suzette classe ses notes.

Donc j'suis arrivée à Archamps en pleine guerre.

Moi, j'avais l'habitude de boire du bon lait : mon père avait une ferme à Cernex. Il était resté dans la ferme et venait tous les week-ends nous voir. Comme le jardin n'était pas fait à Archamps, il nous apportait des légumes sur son vélo avec une hotte, parce les autos étaient toutes au garage, faute d'essence. Tous ceux qui avaient des voitures laissaient leurs autos au garage. J'avais l'habitude de boire du bon lait chez mon père. Mais arrivée à Archamps, c'était avec des cartes. Des cartes pour avoir du lait écrémé... Mais il y avait une ferme, la ferme des Chavanne. Ils m'avaient autorisée de venir le samedi soir pour me donner un litre de lait. Du bon lait.

Et vous étiez seule avec votre mère à Archamps ?

Non, j'étais avec mon frère et ma mère.

Justement, comme il y avait l'école supérieure à Saint-Julien, mon frère pouvait y aller à vélo.

De Cernex, la route était plus longue. J'habitais un petit hameau, fallait descendre et remonter, l'hiver, c'était pas bien pratique.

Mais d'Archamps on était pas bien loin de Saint-Julien, ça allait.

Donc, je suis arrivée à Archamps...

Et puis, tout de suite pour me mettre en train, j'ai fait partie de la chorale.

Grâce à ça, j'ai rencontré tous les jeunes d'Archamps.

Je faisais déjà partie de la chorale à Cernex, donc j'ai fait partie de la chorale à Archamps pendant plus de 50 ans. A ce moment-là, il n'y avait pas d'autres distractions. Tout le monde venait à la chorale.

J'avais 17 ans.

Bon, j'm'ennuyais un peu de mon ancien village, bien sûr ; mais j'ai tout de suite commencé à faire connaissance avec les jeunes grâce à la chorale.

Et puis après, et bien comme il n'y avait pas tellement de distractions, on a commencé à faire du théâtre avec le curé de la paroisse, Mr l'Abbé Bovet. Et on en a fait jusqu'en 1950, depuis 1943.

Les gens venaient de loin nous écouter et nous voir jouer, hein !

On avait une actrice dramatique, Mlle Muret de Paris, qui venait en vacances à Archamps, et qui nous a donné des cours quelquefois, voyez ? Elle venait aux répétitions.

Voilà, on faisait du théâtre l'hiver, c'était très intéressant. On a même joué «Ces dames aux chapeaux verts» de Germaine Acremant.

Pendant que j'écoutais Suzette, j'étais stupéfait. Quelle mémoire ! Pas un coup d'œil à ses notes.

Elle nous avait pris par la main, Séverine, Marie sa petite fille, et moi, et nous nous promenions sur les chemins de ses souvenirs...

A suivre...

Séverine Chopard - Laurent Kalonji

« Un ancien qui disparaît, c'est comme une bibliothèque qui brûle. Proverbe africain »





Quelle belle journée que ce **dimanche 4 septembre à la Croisette !**

Sous la houlette du **Syndicat Mixte du Salève**, « **Mont Salève en Marche** » est encore un bel exemple de synergie intercommunale et pluri-associative. Ce rendez-vous de fin d'été est toujours aussi attendu et prisé, tant il vrai qu'il propose une grande diversité d'activités qui va de l'aspect sportif avec sa traditionnelle marche au départ d'une douzaine de communes avoisinantes vers la Croisette, en passant par la découverte des sentiers avec leur faune et leur flore Salévienne, le tout dans une atmosphère paisible et bon-enfant.

Une fois parvenus au but, de nombreuses associations offrent des animations variées au sein de stands alléchants et conviviaux. En effet, il est possible de déguster et d'acheter d'excellents produits du terroir venus tout droit de nos producteurs locaux. Des exposants acteurs de la vie régionale, profitent de cette exposition pour mieux se faire connaître et l'on peut citer parmi elles « Les amis d'Emile », « La Chanterelle », « Les Secours en montagne du Salève », « La LPO », « Le Foyer de ski de fond », « La Salévienne » et son jeu « Glissez-vous dans la peau d'un petit berger », « La Ruche qui dit oui », mais aussi les différents offices du tourisme que nous remercions.

Cette année, la commune d'Archamps fut bien représentée en la personne de Natacha Philippe, notre chargée de projets, qui affichait les articles relatant les travaux engagés pour la rénovation du foyer de ski de fond, avec le soutien du département que nous remercions aussi vivement de l'intérêt porté à ce projet.

Les officiels ne furent pas en reste, puisque Monsieur Christian Monteil, Président du Conseil départemental de Haute-Savoie, nous honora de sa présence, ainsi que Madame le Maire de la Muraz Nadine Perinet, Monsieur le Maire de Veyrier digne représentant de nos amis Suisses, Monsieur Pierre Cusin, Président du Syndicat Mixte du Salève accompagné de Madame Odile Montant du S.M.S. également et bien entendu de notre édile d'Archamps Xavier Pin. Tout ce beau monde se retrouva, après une partie officielle qui souligna la bonne collaboration de tous les acteurs, autour d'un verre de l'amitié, sous un soleil bienveillant.

Gaël Louchart

« A la Saint Maurice, il pleut comme vache qui pisse ! »



Voilà un titre peu élégant je le consens, mais il illustre parfaitement le climat pluvieux qui a accompagné la manifestation sans discontinuer. Qu'à cela ne tienne ! Il en aurait fallu plus pour décourager organisateurs, exposants et public.

En effet, tout le monde associatif archampoïse s'est mobilisé autour de notre Comité des Fêtes en ce 17 septembre, pour faire de cette journée une kermesse fédératrice sous le sceau de la bonne humeur.

L'Amicale des boules, avec son expérience et son humour était en charge du repas du soir, dont la tendresse du rôti fut appréciée de tous.

Les membres du Tennis Club d'Archamps Bossey, ont offert gratuitement des séances d'initiation à d'éventuels futurs champions des courts.

Le syndicat des agriculteurs, par l'intermédiaire de ses exploitants régionaux, a exposé différentes races de vaches, ainsi que de vieux tracteurs et firent une démonstration de conduite de ces derniers à travers le village. Ces mêmes agriculteurs furent au centre de l'animation de nombreux ateliers tels que l'initiation à la fabrication de la tomme blanche, du beurre, de la farine. Une animation autour de l'œuf, une autre sur les pommes de terre.

L'association Archamps Village proposait pour l'occasion un stand de sculpture éphémère en terre glaise, Oxygène 74 présentait la marche nordique, le Foyer de ski de fond était aussi présent, le Sou des écoles tentait de former des pêcheurs de canards professionnels.

Ajoutons à cela de nombreuses activités ludiques telles que le château gonflable, le chamboule tout, la catapulte, le casse bouteilles, une pêche à la main de truites dans la fontaine, des séances de maquillage pour les enfants, deux stands de petite restauration, un marché artisanal local, une tombola, le tout au rythme de la musique d'ambiance de DJ Sergio et vous avez une représentation complète de la belle réussite de cette manifestation, sans oublier l'animation musicale nocturne de DJ Mickael.

La municipalité remercie infiniment toutes ces associations, le Comité des Fêtes et tous les bénévoles qui ont œuvré à l'organisation de l'évènement, chacune de ces entités représente les forces vives d'Archamps et sont les initiateurs de la renaissance de la vie de la commune. Vous êtes les acteurs du « **Vivre Archamps** » ! **Merci et bravo !**

Gaël Louchart



Un coup de pouce pour les gens à pieds

Vous avez tous pris connaissance de la mise en place durant l'été du dispositif « **Rezo Pouce** », permettant un covoiturage organisé et sécurisé et vous avez vu fleurir çà et là, des panneaux verts pomme ornés d'un pouce blanc levé, signifiant les lieux de ramassage. Et bien ce réseau s'élargit aujourd'hui jusque sur le territoire de nos amis Suisses, puisque le premier panneau inter-frontalier a été posé le vendredi 23 septembre, au niveau de la station essence de la douane de **Croix de Rozon**. Ce bel exemple de collaboration inter-frontalière a été mené à bien grâce à l'intérêt que Monsieur **Alain Walder, Maire de Bardonnex**, a manifesté pour le projet et c'est en sa présence et celle de notre Maire **Xavier Pin**, que le panneau a été planté. Nous le remercions chaleureusement de son implication dans cette initiative et de son accueil chaleureux. **Merci à Gaëtan Zoritchack, initiateur du projet, Natacha Philippe et à tous ceux qui ont participé à l'élaboration du projet.**



Xavier Pin, Maire d'Archamps
et Alain Walder, Maire de Bardonnex

Le Fil d'Ariane

CONCERTS

Donnés dans le cadre du Jumelage franco-allemand par
- l'Orchestre de chambre de Mössingen (Allemagne)
- et l'Ensemble vocal «Pierre de Lune» avec solistes, samedi 1^{er} octobre 2016, 19h, église de Saint Julien-en-Genevois, et dimanche 2 octobre 2016, 17h, église d'Archamps - Entrée libre, collecte à la sortie

PROGRAMME

- **Antonín Dvořák (1841-1904) :**
Musique de scène «Josef Kajetán Tyl» Entr'acte I (Allegro scherzando), arrangé pour orchestre de chambre
- **Johann Sebastian Bach (1685-1750) :**
Cantate «Ein Herz, das seinen Jesum lebend weiß»
BWV 134 - Nr. 4 Duo, transcription pour flûte et basson
- **Franz Schubert (1797-1828) :**
Musique de scène «Rosamunde» - Entr'acte III (Andantino), arrangé pour orchestre de chambre
- **Johann Sebastian Bach (1685-1750) :**
Missa brevis en La Majeur BWV 234, pour chœur, solistes et orchestre
- **Felix Mendelssohn Bartholdy (1809-1847) :**
Cantate chorale «Verleih uns Frieden gnädiglich» WoO 5 (MWV A 11), pour chœur et orchestre

Le Fil d'Ariane vous propose
Dans le cadre
du Jumelage entre le Canton
de St. Julien et Mössingen (Allemagne)

Concerts classiques
Orchestre de chambre de Mössingen
Ensemble vocal «Pierre de Lune»
Œuvres de Schubert – Bach
Mendelssohn

Samedi 1er octobre 2016
19h église de St. Julien-en-Genevois

Dimanche 2 octobre 2016
17h église d'Archamps

Libre
participation
aux frais

Fil d'Ariane – Association pour l'animation culturelle
de Collonges et ses environs
Mairie de Collonges-sous-Salève, Tél. 04 50 43 65 22 – 04 50 43 71 48
info@fil-ariane.asso.fr – www.fil-ariane.asso.fr

Salon carnet de voyage

L'association Neige et Sentiers, de Saint-Julien-en-Genevois, vous invite à visiter le **Salon des Carnets de Voyage** qu'elle organise les 15 et 16 octobre prochain dans le hall du lycée Madame-de-Staël prêté pour l'occasion.

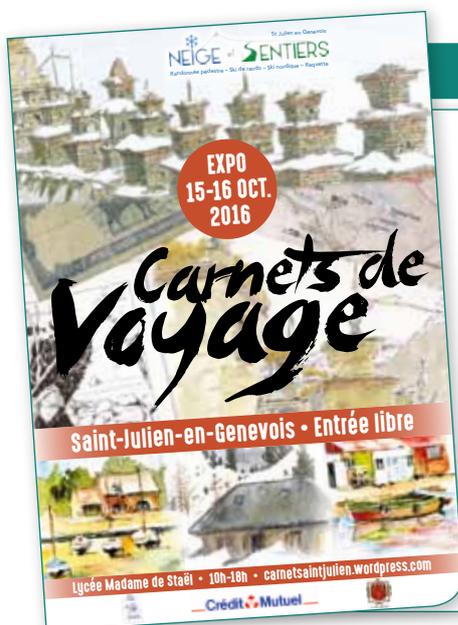
Les carnetistes sont des globe-trotters passionnés de voyage et de connaissance du monde ; ils vous feront part des souvenirs ramenés de leurs périples et consignés dans des journaux de bord, des livres, des photos, des dessins et aquarelles. Deux films seront projetés. Un au cinéma ROUGE ET NOIR samedi à 15h30, et un dimanche au lycée à 14h30. Une vingtaine de stands seront à votre disposition pour vous faire partager un peu de cette passion.

Les enfants ne sont pas en reste ; un atelier de dessin leur est spécialement dédié pour les familiariser avec le carnet de voyage. Il aura lieu les deux jours, samedi et dimanche, de 9h30 à 11h ; l'inscription est obligatoire (tél. 06 40 74 98 13).

Entrée gratuite, accès facile aux parkings du lycée, route de Thairy à Saint-Julien.

Contact : carnetsaintjulien@gmail.com

Site internet de l'exposition : <https://carnetsaintjulien.wordpress.com/>



COUP DE CŒUR

« Nous sommes partis à deux un peu craintifs, un peu anxieux, nous sommes rentrés à trois, le cœur heureux et plein d'émoi, avec dans nos bras notre petit cœur Jùlia née le 07/08/2016 à 00h54 »

La commune se réjouit aussi d'accueillir une nouvelle petite Archampoise en la personne de Mademoiselle

Jùlia Mehmeti, née le 7 août 2016.

Bienvenue à elle et félicitations aux heureux parents.



COUP DE CŒUR

Bien que publié avec plus d'un an de retard, la commune est heureuse d'annoncer l'agrandissement de la famille Junod, avec la naissance du petit Ilyam, venu au monde le 27 juillet 2015. Notre nouvel Archampoise pesait 3 Kg 130 et mesurait 49 cm. Nous lui souhaitons la bienvenue et nous excusons auprès des heureux parents pour le retard.

Karate-Do Nippon

En cette rentrée 2016, le club de karaté-Do Nippon, élargit le champ de propositions de ses activités, au vu de l'engouement toujours grandissant manifesté par les adeptes.

En voici le détail :

Dès le mardi 13 septembre 2016, des séances de « Baby Karaté » sont proposées aux enfants de 4 à 6 ans, les mardis de 17h à 17h45. Cette activité a pour objectifs l'initiation au contrôle de soi, à la discipline et l'apprentissage de la confiance en soi.

D'autre part, une nouvelle activité de « Body Karaté » est proposée tous les vendredis de 19h à 20h aux personnes de 15 ans minimum. Ce programme comprend un échauffement, des mouvements de karaté, du cardio, du gainage, des étirements et de la relaxation, tout cela dans un esprit convivial.

Dans les mêmes locaux, deux nouvelles activités vous sont proposées :

- De la gymnastique adaptée, visant à améliorer le bien-être des personnes à mobilité réduite, les mardis de 10h à 11h.
- De la gymnastique douce seniors (prévention et équilibre), tous les jeudis de 09h30 à 10h30.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter directement le Karaté-Do Nippon, 70 route d'Arbigny, 74160 Archamps, au numéro : 04 50 95 18 25 ou sur www.karate-do-nippon.com



Maison Transfrontière



MAISON
TRANSFRONTIÈRE
DE JUSTICE ET DU DROIT

La Maison Transfrontière de Justice et du Droit (MTJD), permet l'accès au droit de manière gratuite, anonyme, confidentielle et sans rendez-vous.

Des juristes renseignent les usagers sur divers domaines : droit de la famille, du travail, du logement, ... et orientent leurs démarches juridiques.

Renseignements : 04 50 74 86 86

Immeuble Le Galien B - 26 avenue de Genève 74160 St-Julien-en-Genevois

Blécheins en Fête



L'association Blécheins en Fête, vous convie à venir participer à sa célèbre **pressée de pommes le samedi 8 octobre 2016 dès 13h00**, sur la non moins célèbre **place de la fontaine de Blécheins**.

Sa joyeuse équipe vous y attend nombreux avec vos pommes, votre bonne humeur, un peu de soleil si possible... Pour le reste, elle s'en occupe !

Gaël Louchart